

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 mai 2018

2018 DJS 150 Subvention (1.500 euros) à Culture Prioritaire - Courbevoie (92) pour son action dans le 17^e.

Mme Pauline VERON, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 17 avril 2018, par lequel Mme la Maire de Paris propose l'attribution d'une subvention à Culture Prioritaire, 188, boulevard Saint Denis - Courbevoie (92) ;

Vu l'avis du conseil du 17^e arrondissement, en date du 16 avril 2018 ;

Sur le rapport présenté par Mme Pauline VERON au nom de la 7^e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 1.500 euros est attribuée à Culture Prioritaire, 188, boulevard Saint Denis - Courbevoie (92) pour son projet Education : Culture générale et culture des métiers pour des jeunes des quartiers populaires du 17^e (173521/2018_04866).

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée à la fonction 3, rubrique 338, destination 3380002, au chapitre 65, nature 65748, sur la ligne de "Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la jeunesse" du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercices 2018 et suivants, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO